



L'OFFICIEL

L'OFFICIEL

secretariat@gard-lozere.fff.fr



N°36 du 25 Avril 2025

Le journal numérique du DISTRICT GARD-LOZÈRE de FOOTBALL



La commission Accompagnement des clubs a fixé des réunions de présentation à la prévention des violences sexistes et sexuelles et de toute forme de harcèlement dans vos clubs qui sera suivi par des formations d'ordre règlementaires :

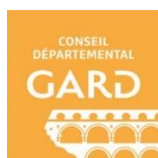
– le **lundi 5 mai 2025 à 18h30 à NÎMES**, Complexe Raymond Pellissier 9040 Chemin du Pont des Isles 30000 NÎMES ;

– le **mardi 13 mai 2025 à 18h30 à ST HILAIRE DE BRETHMAS**, 1 Chemin du Stade 30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS ;

– le **lundi 19 mai 2025 à 18h30 à VAUVERT**, Stade Municipal Léo Lagrange, Avenue Robert Gourdon 30600 VAUVERT

Lien vers l'article internet complet : <https://gard-lozere.fff.fr/simple/prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>

abeille
ASSURANCES



MONTI
SPORT

lozère
LE DÉPARTEMENT



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal n°8 du Comité de Direction

Réunion du :	Jeudi 17 Avril 2025
À :	18h00 – Siège du District
Présidence :	M. Fernand-Joseph D'ANNA
Présents :	Mmes Carole ESCOBEDO, Bernadette FERCAK, Audrey FIRMIN, Nathalie JEANNEY. Mrs. Christian BOUTADE, Patrick CHAMP, Damien JURADO, Alain MAZON, Jean-Christophe MORANDINI, Philippe MOREL, Michel QUENIN, Mohamed TSOURI.
Absents excusés :	Mmes Marie-Elisabeth COLLAVOLI, Rachel MARTIN. Mr Christian BOUTADE Dr Jean-François CHAPPELLIER.
Assistent à la réunion :	Claude Bouillet (CDA), Frédéric ALCARAZ (CTD PPF) (Visioconférence).

Conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Préambule

Le Secrétaire Général souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Comité de Direction.

Il remercie les membres et invités présents et procède à l'appel des membres.

Approbation des Procès-verbaux

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°7 du Comité du 12.03.2025

- POUR : 13
- CONTRE : 0



- ABSTENTION : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité

Le Président soumet à l'approbation des membres du Bureau Directeur le Procès-verbal n°4 du 17.03.2025

- POUR : 13

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité

Le Président soumet à l'approbation des membres du Bureau Directeur le Procès-verbal n°5 du 01.04.2025

- POUR : 13

- CONTRE : 0

- ABSTENTION : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité

Le président en profite pour rappeler que seules les informations données dans les procès-verbaux des instances (FFF, Ligue, District) peuvent être considérés comme officielles, et que les clubs ne doivent pas se baser sur les hypothèses de sites internet non officiels.

Agenda du Président

<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Objet</u>
15.03	NIMES	Match U17 D1 LASSALLIEN / POULX AS
16.03	CALVISSON	Match Séniors D2 CALVISSON FC / MARGUERITTES ES
23.03	NIMES	Match Séniors D2 SOLEIL LEVANT / AIMARGUES SO
23.03	NIMES	Match Séniors D1 NIMES ATHLETIC / GENERAC RC



29.03	FELURANCE (Gers)	Comité Directeur de la LFO
30.03	GARONS	¼ Finale Coupe A. Granier GARONS US / FC VATAN
05.04	GARONS	Finales départementales Festival Pitch U13 Garçons
06.04	GARONS	Finales départementales Festival Pitch U13 Filles
06.04	FOURQUES	Match Séniors D2 FOURQUES / BAGNOLS ESCANAUX
10.04	MENDE	Réunion des salariés de l'antenne de Lozère
12.04	CARCASSONNE	Réunion de la Direction Nationale de l'Arbitrage avec Mr Nicolas POTIER
16.04	NIMES	Réunion DRAJES

Condoléances

Les membres du Comité Directeur, informés du décès de :

- Pierre LACROIX, ancien Président des Deux Sèvres.
- CARRIE Lucien, ancien Président du CDOS 30 de 2005 à 2017.
- Sonia TORRES, Dirigeante du club de AIMARGUES SO

Adressent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

Courriers Clubs

503313 - NIMES OLYMPIQUE :

- Nous sollicitant pour une demande de dotations pour leur tournoi de fin de saison. *Noté.*



- Nous invitait au tournoi Croco Gard Challenge. *Noté*

517885 U.S. MONOBLETOISE :

- Nous informant d'un vol de vélo lors d'un plateau U11. *Noté.*

590587 - U. S. DE VALLABREGUES :

- Transmettant leur félicitation pour la bonne prestation d'un arbitre lors d'un match U17 du 09/03. *Noté et transmis à la CRA.*

503029 - ALES O. :

- Nous invitait au séminaire Gardois des Femmes Dirigeantes dans le Football qui se tiendra le 26/04/2025. *Noté. Le District sera représenté par Mme Marie COLLAVOLI.*

Diverses Correspondances

FFF :

- Nous transmettant le PV du Comité exécutif du 13/02 et 25/02. *Noté.*
- Nous invitait à participer au symposium de la Direction Nationale de l'Arbitrage. *Mr JODAR représentera le District.*

LFA :

- Nous transmettant le PV du Bureau exécutif du 05/03/2025. *Noté*

LFO :

- Nous transmettant un courriel de la LFA concernant le projet club/Labellisation. *Noté*
- Nous adressant le PV du Comité Directeur de Ligue du 29/03. *Noté*
- Nous adressant l'ordre du jour du Bureau Directeur de Ligue du 10/04. *Noté*
- Nous transmettant une décision de la Commission Régionale d'Appel du 07/04/2025. *Noté*
- Nous invitait à la réunion de la DNA avec l'intervention de Mr POTIER. *Noté*

ANPDF :

- Nous invitait au congrès de l'Association Nationale des Présidents de Districts de Football 2025 du 19 au 21 Septembre 2025. *Noté*
- Nous transmettant le Procès-Verbal de la dernière réunion du Comité. *Noté*

Maire de Collias :

- Nous invitait à l'inauguration du parc intergénérationnel. *Noté. Mr Mohamed TSOURI représentera le District.*



Conciliation CNOSF

Dans le dossier saisi par le club de FOOT TERRE CAMARGUE, le Comité accepte la proposition et transmet le dossier à la commission d'appel du District pour suite à donner.

Changement de nom de club

Le Comité Directeur prend note de la demande de changement de nom de club de l'US TREFLE et acte ce changement. Le club se nommera désormais « Union Sportive de Sommières » (Abréviation « USS »).

Demande d'affiliation

Le Comité Directeur prend note de la demande d'affiliation du club de « Football Club Saint Chaptès » et décide de donner une décision favorable à cette demande.

Journée Nationale des Bénévoles Coupe de France – Challenge Helmett Sport

Le lundi 07 avril 2025 a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes des bénévoles sélectionnés par le District Gard-Lozère selon les directives de la Fédération Française de Football (plus de 7 ans d'ancienneté d'affiliée en tant que dirigeant notamment).

Cette délégation composée de 8 personnes dont 2 de notre antenne de Lozère aura l'honneur de faire partie des nombreux bénévoles (1000) qui iront assister à la finale de la Coupe Gambardella puis de la finale de la Coupe de France, avant de terminer leur week-end par un repas à la scène musicale à Paris :

- PERRIS Bernard, FC VAL DE CEZE
- TSOURI Mohamed, AS ST PRIVAT
- LARGUIER René, AS ST CHRISTOL LES ALES
- IMBERT Sébastien, LES MAGES
- SEQUIER Christophe, O. MONT AIGUOAL
- SEQUIER Virginie, O. MONT AIGUOAL
- ESCOBEDO Carole, NIMES OLYMPIQUE
- BELROMARI Cheikh, OC REDESSAN



Leurs clubs d'appartenance ont également reçu une dotation équipements de 500 euros offerts par le groupe HELMET SPORT, partenaire de cet évènement.

Election de la Délégation du District aux Assemblées de Ligue

L'Assemblée Générale d'été procédera à l'élection de la délégation du District aux Assemblées Générales de Ligue (cf. Article 12 alinéa 5.f des Statuts du District).

Les pièces sont annexées au présent PV

L'appel à candidature pour l'élection de la délégation est ouvert du 18.04.2025 au 20.05.2025 inclus, par courrier électronique à l'adresse suivante : secretariat@gard-lozere.fff.fr (A l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales)

Toute candidature à la délégation pour représenter les clubs du District lors des Assemblées Générales de la Ligue de football d'Occitanie doit obligatoirement être envoyée par courrier électronique accompagné du formulaire annexé au présent PV et des pièces demandés à l'adresse suivante : secretariat@gard-lozere.fff.fr

Pour rappel, l'Assemblée Générale d'été a été fixée au samedi 21 Juin 2025 dans les salons de l'Hôtel C'Suites à Nîmes (Nîmotel Ville Active).

Réunions de la Commission d'Engagement et d'Accompagnement des Clubs

La commission a fixé des réunions de présentation à la prévention des violences sexistes et sexuelles et de toute forme de harcèlement dans vos clubs qui sera suivi par des formations d'ordre règlementaires :

– **le lundi 5 mai 2025 à 18h30 à NÎMES**, Complexe Raymond Pellissier 9040 Chemin du Pont des Isles 30000 NÎMES ;

– **le mardi 13 mai 2025 à 18h30 à ST HILAIRE DE BRETHMAS**, 1 Chemin du Stade 30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS ;

– **le lundi 19 mai 2025 à 18h30 à VAUVERT**, Stade Municipal Léo Lagrange, Avenue Robert Gourdon 30600 VAUVERT

Lien vers l'article internet complet : <https://gard-lozere.fff.fr/simple/prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles>



Questions/Interventions diverses

- Carole ESCOBEDO fait un retour sur le colloque du 31/03
- Fred ALCARAZ intervient sur le projet du « Carton Azur » lancé par la DRAJES.
- Patrick CHAMP informe des dernières actualités concernant l'Amicale des Educateurs de Football.

Prochain Comité

Le Jeudi 15 Mai 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président,
Fernand D'ANNA,**

DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE PRESIDENT
J.F D'ANNA



**Le Secrétaire Général,
Damien JURADO**


DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE SECRETAIRE GENERAL
DAMIEN JURADO



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Gard-Lozère de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **Samedi 21 Juin 2025**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 18/04/2025 au 21/05/2025 à minuit**.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante :

SECRETARIAT@GARD-LOZERE.FFF.FR .

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 10 délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue,
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle,
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant en annexe du présent courrier.



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 21 JUIN 2025

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé électronique avant le 21 Mai 2025 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :



- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District Gard-Lozère de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Procès Verbal N°37 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 24 Avril 2025
À :	14h00
Présidence :	M. Jean Pierre RIEU
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Absent(s) :	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)



Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°36 de la réunion du Jeudi 17 Avril 2025.

INFORMATION AUX CLUBS

✓ Les rencontres en retard programmées le 1^{er} Mai, le 4 ou 8 Mai 2025 peuvent être avancées avec l'accord des deux clubs mais en aucun cas reportées.

La Commission CCS

COUPE GARD LOZERE ET ANDRÉ GRANIER

Tirage au sort des ½ finale le 24/04/2025

**À l'attention des Présidents et secrétaires des clubs participant
aux coupes GARD LOZERE ET A.GRANIER**

Le port des équipements comportant une inscription publicitaire est ainsi réglementé

- ✓ En application de l'article 97.1 et 2 du règlement intérieur du District, les clubs sont tenus de faire porter à leurs joueurs les seuls maillots fournis par le District (**CREDIT AGRICOLE ET MONTI SPORTS**) pour la Coupe Gard Lozère et (**SPORT 2000 NIMES**) pour la Coupe A. Granier.
- ✓ A défaut le club défaillant sera sanctionné d'une amende financière.
- ✓ Le délégué sera responsable de l'application du règlement et mentionnera sur son rapport les couleurs des maillots des clubs en présence.



COUPE GARD LOZÈRE

Le tirage au sort intégral et non géographique des ½ finale de la Coupe Gard Lozère effectué au siège du Midi Libre à Nîmes en présence des clubs par Mr Adrien BOUDET (Midi Libre) et par Mme Cécile FAURE (MONTI SPORTS BAGNOLS SUR CEZE) a donné lieu aux rencontres suivantes :

Match N°1 : LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2) / ST.O AIMARGUES 1 (R2) - Match le (date, horaire en attente).

Match N°2 : E.S PAYS UZES 1 (R2) / AV.S ROUSSON 1 (R2) - Match le **07/05/2025 à 19h30.**

Clubs présents au tirage :

- ✓ ST.O AIMARGUES 1 (R2)
- ✓ E.S PAYS UZES 1 (R2)
- ✓ LE VIGAN P.V.A.F.C 1 (D2)
- ✓ AV.S ROUSSON 1 (R2)

- Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé sauf si plus d'une division les séparent, la rencontre est alors inversée (Art 5. 1/c du règlement de la Coupe Gard Lozère).

- En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de tirs au but (Art 6.2 du règlement de la Coupe Gard Lozère).

COUPE ANDRE GRANIER

Le tirage au sort intégral et non géographique des ½ finale de la Coupe Gard Lozère effectué au siège du Midi Libre à Nîmes en présence des clubs par Mr Adrien BOUDET (Midi Libre) et par Mme Cécile FAURE (MONTI SPORTS BAGNOLS SUR CEZE) a donné lieu aux rencontres suivantes :

Match N°1 : FC TAVEL 1 (D4) / R.C. GÉNÉRAC 1 (D1)

Match N°2 : A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2) / U.S. GARONNAISE 1 (D2) à **17h00**

Clubs présents au tirage :

- ✓ R.C. GÉNÉRAC 1 (D1)
- ✓ A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2)
- ✓ FC TAVEL 1 (D4)

Club absent non excusé :

- ✓ **U.S. GARONNAISE 1 (D2)**



- Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du premier nommé sauf si plus d'une division les séparent, la rencontre est alors inversée (Art 5. 1/c du règlement de la Coupe A.Granier).
- En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, départage par une épreuve de tirs au but (Art 6.2 du règlement de la Coupe A. Granier).

Ces rencontres se dérouleront le Dimanche 04 Mai 2025 à 15h00.

CHAMPIONNAT REPROGRAMMATION

Dépt 2 Poule A

La rencontre non jouée le 23/03/2025 pour cause d'arrêté municipal ou de terrain impraticable A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 1 (D2) / O. FOURQUÉSIEEN 1 (D2) **est fixée le Mercredi 14 Mai 2025 à 19h00 sur le terrain de ST CHRISTOL LEZ ALES.**

Dépt 3 Poule C

La rencontre non jouée le 20/04/2025 pour cause d'arrêté municipal ou de terrain impraticable OL DE GAUJAC 1 (D3) / U.S. PUJAULAISE 1 (D3) **est fixée le Jeudi 01 Mai 2025 à 15h00 sur le terrain de Gaujac.**

La rencontre non jouée le 20/04/2025 pour cause d'arrêté municipal ou de terrain impraticable F.C RIBAUTE TAVERNES 2 (D4) / F.C BOISSET GAUJAC 1 (D4) **est fixée le Mercredi 14 Mai 2025 à 18h30 sur le terrain de Ribaute.**

CHAMPIONNAT MODIFICATION AU CALENDRIER

Dépt 4 Poule A

Match : N° 28544145

A.S. ST CHRISTOL LEZ ALES 2 (D4) / NIMES EST 1 (D4) initialement prévu le 04/05/2025 **est avancé au 03/05/2025 à 17h30. (Accord des deux clubs).**

FORFAIT NOTIFIÉ A L'AVANCE

Dépt 4 Poule C

Par mail du 24/04/2025 le secrétaire du club de F.C. CANABIER nous informe du forfait de son équipe 2 contre ENT RHONE GARDON.

F.C. CANABIER 1 (D2) Battu par forfait.



FORFAIT GÉNÉRAL

Dépt 4 Poule C

Suite aux 3 forfaits en championnat :

Le 09/02/2025 contre F.C BAGNOLS ESCANAUX 3 (D4)

Le 16/02/2025 contre E.S THÉZIÉROISE 2 (D4)

LE 27/04/2025 contre ENT RHONE GARDON 1 (D4)

F.C. CANABIER 2 (D4) : est déclaré Forfait général.

Les points acquis lors des rencontres jouées restent acquis, les matchs non encore disputés sont donnés gagnants aux clubs adverses. (Art.82 Alinéa 4 des RG)

CHAMPIONNAT

Arrêté municipal de longue durée (Rappel du règlement Art 62 Alinéa 5 des RG)

« 5. En cas d'indisponibilité prolongée d'une installation sportive déclarée, le calendrier ne peut être modifié, les clubs devant, dans ce cas, disposer d'un terrain de remplacement répondant aux exigences de la compétition. »

- O. FOURQUÉSIEEN Arrêté municipal du 21/04/2025 au 01/06/2025.

Le club d'O. FOURQUÉSIEEN a fourni son terrain de remplacement **STADE DES VIGNES (ANNEXE) à FOURQUES** pour les rencontres suivantes :

- ✓ Le 27/04/2025 O. FOURQUÉSIEEN 1 (D2) / U.S. GARONNAISE 1 (D2)
- ✓ Le 18 /05/2025 O. FOURQUÉSIEEN 1 (D2) / E.S THÉZIÉROISE 1 (D2)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu

La Secrétaire

Mme Cendrine MENUJIER



COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Procès-verbal n° 29 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	23/04/25
À :	10h en dématérialisé
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY Mrs Michel COLLADO, Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCAK,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 28 du 16/04

Rappel



UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

RAPPEL TOURNOI

LES CLUBS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ENVOYER LEURS DEMANDE DE TOURNOIS AU DISTRICT AFIN D'ETRE HOMOLOGUE PAR LA COMMISSION TECHNIQUE DU DISTRICT.

Championnat U12/U13

- **Beaucaire : Rencontres U12/U13 le Samedi matin à 11h00**

FORFAIT GENERAL

➤ U12U13 D3 A

Suite aux trois forfaits du Le Vigan PVAFC 2 en date de :

1. Moussac / Le Vigan 2 du 11/01/25
2. Anduze / Le Vigan 2 du 08/03/25
3. Les Mages / Le Vigan 2 du 05/04/25

L'équipe Le Vigan PVAFC 2 est déclarée FORFAIT GENERAL.

➤ U12U13 D4 C

Suite aux trois forfaits du FC Milhaud en date de :

1. FC Milhaud / EFC St Gillois du 01/03/25
2. GC Uchaud / FC Milhaud du 08/03/25
3. FC Rodilhan / FC Milhaud 2 du 15/03/25

L'équipe FC Milhaud est déclarée FORFAIT GENERAL.



Les points acquis lors des rencontres jouées restent acquis, les matchs non encore disputés sont donnés gagnants aux clubs adverses (Art 82 Alinéa 4 des RG).

Retour CSR (information)

Dossier n°2024/2025-CSR- 428

Match n° 30118584 : du 29/03/2025 Nîmes Lasallien 2 (521138) / Chusclan Laudun 2 (550949)

CONFIRME le résultat acquis sur le terrain

RAPPEL

Art. 82 - Conséquences sportives pour un forfait général

6. Un Club considéré comme forfait général sera relégué d'office dans la série immédiatement inférieure, quel que soit son classement à l'issue de la saison. Par dérogation, si ce forfait intervient lors des deux dernières journées de championnat l'équipe serait rétrogradée de deux divisions.

FMI

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

Championnat U12

Rappel : Finale JP ROUX le Samedi 17 Mai à Calvisson

Equipes Qualifiées : Regordane- Bagnols Pont -Nîmes Ol – S Levant-Le Grau du Roi – Ales – Beaucaire - Vauvert
VISIO : Lundi 12 Mai 20h30

Foot Animation - U10 à U10/U11

Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)

Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)



Foot Animation - U6 à U8/U9

Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

US Trèfle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO



Rodilhan en course pour la D2 entame son sprint final

Le FC Rodilhan y croit plus que jamais. À quatre journées de la fin du championnat, le club gardois est co-leader de la poule C de D3, avec un bilan solide : 11 victoires, 4 nuls et 3 défaites, 35 buts marqués pour 17 encaissés. Les Rodilhanais partagent la tête du classement avec Saint-Gilles AEC, revenu à hauteur grâce à une large victoire contre Sauveterre (10-0) et qui les devance au goal average.

Mais rien n'est joué. Derrière, Saint-Paulet-de-Caisson reste en embuscade à quatre points, tout comme Nîmes Mas de Mingue, à cinq unités mais avec un match en retard. Une chose est sûre : la montée en D2 se jouera sur un fil. Et probablement lors de la confrontation directe à Saint-Gilles, dans ce qui s'annonce déjà comme une finale.

Sous les ordres de Patrick Ferreira de Oliveira, le FC Rodilhan a connu un début de saison poussif avec seulement deux victoires en six matches. Puis tout s'est emballé : neuf victoires en dix journées, une dynamique qui a propulsé le club tout en haut du classement. Une série freinée récemment par deux défaites de rang face à Saint-Paulet puis à Saint-Laurent-des-Arbres, qui ont relancé la course à la montée.

« Cela va se jouer entre Saint-Gilles, Nîmes Mas de Mingue et nous », analyse Guillaume Vernay, président du club depuis cinq saisons. L'homme connaît bien la maison. Avec son épouse Sandrine, secrétaire adjointe, ils ont découvert le club en accompagnant leurs enfants. Si ces derniers ont quitté le club, les parents, eux, sont restés.

Lorsqu'il évoque son équipe, qui a fini les deux dernières saisons à la deuxième place, manquant d'un rien l'accession, Guillaume Vernay estime : « C'est un groupe jeune, une vraie bande de copains. Ils ont l'insouciance, mais parfois il leur manque un peu d'expérience. » Pourtant, la mayonnaise a pris et l'objectif est clair : ne pas laisser passer la montée une troisième fois de suite.

Au-delà des résultats, Rodilhan avance à grand pas dans sa structuration. Passé de 80 à 200 licenciés en cinq ans, le club aligne désormais des équipes dans presque toutes les catégories. « On travaille la formation, on accompagne les parents dans des cursus d'éducateurs. L'an prochain, on alignera une équipe U17 et on discute pour lancer une équipe féminine », se félicite le président, satisfait du travail de fond réalisé ces dernières années.

L'âme du club, c'est ça. Loin de l'épisode DHR de 2012 où les choix de gestion et le manque d'attache au village avaient précipité la chute. « Aujourd'hui, on veut que le groupe vive, qu'il y ait une âme et on fait tout pour faire vibrer cette âme », insiste Guillaume Vernay.

Le calendrier ne laisse pas de place au répit : Garons et Sauveterre à domicile, un déplacement piège à Moussac pour finir... mais surtout, un rendez-vous capital à Saint-Gilles. Là où tout pourrait se jouer. Là où Rodilhan veut enfin écrire sa montée.



Fin de l'officiel ...